



Refus de réintégrer au « CD2 »

CP DE DUCOS

Ce lundi de pentecôte aux alentours de 10H00, plus d'une dizaine de détenus du centre de détention CD2 ont refusé de regagner leurs cellules à l'issue de la promenade.

Selon les premières informations recueillies, ce mouvement collectif ferait suite à un mécontentement lié à un nombre jugé excessif de fouilles ainsi qu'à diverses revendications exprimées par les détenus.

Face à cette situation de tension, les personnels de surveillance et les ELSP ont fait preuve d'un grand professionnalisme.

Conformément aux procédures en vigueur, les forces de l'ordre ont été sollicitées.

Les gendarmes mobiles sont intervenus vers 15H00 pour mettre fin à ce refus collectif de réintégrer les cellules, notamment par l'usage de gaz lacrymogène.

Après plus de 5 heures d'attente et de tension, le calme a pu être rétabli, sans incident majeur. Plusieurs détenus ont été placés au quartier disciplinaire.

Ce type de comportement, à savoir le refus de réintégration en retour de promenade, constitue une mise en danger des agents et une remise en cause inacceptable de l'autorité pénitentiaire.

Dans un contexte déjà fortement marqué par la surpopulation carcérale, de tels agissements rendent la gestion de l'établissement encore plus difficile et précaire.

Force Ouvrière Justice demande le transfert des détenus à l'origine de ce mouvement.

Force Ouvrière Justice tient à saluer et féliciter l'ensemble des personnels et de l'encadrement qui, par leur sang-froid et leur professionnalisme, ont permis une gestion maîtrisée de cet incident.

Force Ouvrière Justice demande au Directeur de prendre les mesures immédiates pour désengorger l'établissement.

Ducos, le 09//06/2025, Pour Le bureau local

FORCE OUVRIERE JUSTICE DUCOS ZI de CHAMPIGNY, - 97224 DUCOS - fo.cp-ducos@justice.fr

